



PERMAX 250 COMBI EC

PRODUIT BIOCIDÉ
PT 18

Usage professionnel

CONTIENT:
250 g/l Perméthrine,
20 g/l D-trans-alléthrine;
150 g/l Pipéronyl butoxide

USAGES :
Locaux industriels et habitations.

ACTION :
Insecticide de contact à action de choc et rémanente.

DURÉE DE CONSERVATION :
2 ans

AVERTISSEMENT :



Xn - Nocif



N- Dangereux pour l'environnement

CONDITIONNEMENT :
Flacon de 100 ml (par 24)
Flacon de 1 litre (par 12)
Bidon 5 litres (par 4)



PERMAX 250 COMBI EC est un insecticide émulsionnable concentré qui combine longue rémanence et action de choc.

Il s'utilise en pulvérisation basse pression pour la destruction des cafards, puces, coléoptères, teignes, punaises, et autres insectes nuisibles dans les locaux industriels et d'habitation.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Dilution au taux de 1 % (100 ml dans 10 litres d'eau)

A - INSECTES RAMPANTS (blattes...):

Pulvériser **PERMAX 250 COMBI EC** sous basse pression et de manière localisée dans les fissures, au niveau des plinthes, entre les conduites, les chambranles de portes ou des fenêtres, et tout endroit où chaleur et obscurité représentent des caches idéales pour ces insectes.

B. INSECTES VOLANTS (mouches, teignes, mites...):

Traiter si possible les murs et parois par pulvérisation en évitant un trop grand ruissellement du produit.

Pour les teignes et mites des denrées, ôter au préalable les toiles de larves ou les aspirer à l'aide d'un aspirateur puis, appliquer après nettoyage sur les parois mais également sous les machines où des larves peuvent subsister dans des résidus de fabrication.

C. AUTRES :

Destruction des puces : traiter par pulvérisation toute la surface du sol.

Destruction des nids de guêpes : pulvériser dans le trou d'entrée ou si possible directement dans les nids

PRECAUTIONS

Inflammable.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (couvrir les aquariums).

Eviter d'inhaler des gouttelettes de produit au moment de l'application / porter un masque type P2

Ne pas appliquer sur ou dans les appareils destinés à la transformation ou à la préparation de denrées alimentaires ou de condiments

Couvrir les denrées, les matières premières et les appareils ménagers pendant le traitement. Ne pas atomiser dans l'atmosphère .

Ne réoccuper les locaux qu'après séchage du produit et une bonne aération

Attention au risque de « glissade » sur le produit fraîchement appliqué.

« Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. ».



ZA MACON EST—01750 REPLONGES

Tel : 03.85.31.89.10—Fax : 03.85.31.89.11—

email : info@edialux.com site : www.edialux.fr